



# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NOGARO

## PROCES-VERBAL

**Jeudi 21 juillet 2016, à 18h30**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
13	8	8
Date de la convocation		
<b>28/06/2016</b>		

Date d'affichage

L'an deux mille seize et le 21 juillet à dix huit heures trente, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Christian PEYRET, présidente du CCAS ;

Présents : Christian PEYRET, Maryse MARTINOT, Marie-France SANTOS, Huguette DUBLANC, Claude FORT, René JAMBES, Maryse HUGUES et Anne-Marie SAINT-PÉ.

Absents : Magali MARQUE, Edith LARRIEU, Brigitte COURALET, Gilles GARET et Annie DENIER.

Secrétaire : Marie-France SANTOS

Tel que cela a été convenu au dernier Conseil d'Administration du CCAS du 1<sup>er</sup> avril 2016 et suite à la délibération du Conseil municipal du 07 avril 2016, Monsieur le président informe que le nombre d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration (CA) du CCAS a augmenté, passant de 11 à 13. Cela a pour but une meilleure prise en compte des associations caritatives locales oeuvrant dans le domaine social, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Aussi, Monsieur le président accueille chaleureusement les nouveaux membres du CA et remercie les nouvelles personnes d'avoir proposé leur candidature pour devenir membre.

Le Conseil d'administration du CCAS est ainsi composé de :

- 1 Président : Christian PEYRET
- 6 membres élus au sein du Conseil Municipal :
  - \* 1 Vice-présidente : Maryse MARTINOT
  - \* 5 délégués du Conseil Municipal : Edith LARRIEU, Magali MARQUE, Brigitte COURALET, Marie-France SANTOS et Gilles GARET
- 6 membres nommés par le maire : Huguette DUBLANC (Club du 3<sup>ème</sup> âge), Claude FORT (Personnes handicapées de département) ; Annie DENIER (Secours Catholique) ; René JAMBES (Centre Social et Culturel du CLAN) ;

Maryse HUGUES (Secours Populaire) ; Anne-Marie SAINT PE (Association Izaute et Midour).

Par ailleurs, Madame la vice-présidente remercie la présence de Bernard CHAUBELL (policier municipal) qui interviendra dans le but d'éclaircir les débats sur les questions diverses (local SDF, colis du 15 août,...).

## **ABORDANT L'ORDRE DU JOUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **I – ADOPTION DU COMPTE RENDU DU COMITÉ D'ADMINISTRATION EN DATE DU 01 AVRIL 2016**

Pas de questions. Pas de modifications sollicitées.

### **II – FINANCES**

#### **1. Acceptation d'un don au CCAS**

Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'administration qu'un don de 80€ a été effectué au profit du CCAS par Monsieur Alain BETAÏLOULOUX. Il propose d'accepter cette somme. Les crédits seront inscrits au compte 7713 – libéralités reçues.

**Après avoir entendu l'exposé de Madame la vice-présidente,  
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** le don de 80€
- **DIT** que cette somme sera encaissée sur le budget du CCAS à l'article 7713.

Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

#### **2. Acceptation d'un don anonyme au CCAS**

Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'administration qu'il a reçu à titre anonyme, un don de 200€.IL propose d'accepter cette somme et de l'affecter au budget du CCAS ; les crédits seront inscrits au compte 7713 – libéralités reçues.

**Après avoir entendu l'exposé de Madame la vice-présidente,  
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** le don anonyme de 200€
- **DIT** que cette somme sera encaissée sur le budget du CCAS à l'article 7713.

Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Secours :**

Maryse MARTINOT informe que deux secours ont été attribués depuis le début de l'année, respectivement d'un montant de 150,00 € et 100,00 €. Il y a peu de demandes.

7 attestations de domiciliation ont été établies depuis le début de l'année. Cela représente un nombre important. Il s'agit de permettre à des personnes sans domicile (salariés espagnols,...) de posséder une boîte aux lettres auprès du CCAS de la commune. Ces attestations sont valables 1 an (reconductible si besoin).

- **Local SDF :**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, 9 SDF ont séjournés pour un total de 32 nuitées. Le local a été dégradé de manière importante. Les services techniques interviendront pour les réparations.

- **Colis du 15 août :**

Pour rappel, les conditions d'octroi sont les suivantes : être célibataire et avoir plus de 65 ans ou être en couple et avoir plus de 90 ans.

Le colis s'élève à 8,80 € et est composé d'une bouteille de vin blanc (4,60 €) et d'un gâteau de la boulangerie « Chez Delphine » (4,20 €). Le total s'élève à 1.223,20 €.

En 2015, 157 colis ont été distribués et en 2016, 139 colis seront distribués. Cette distribution se fera le mercredi 10 août (et jeudi 11 août en complément si nécessaire) par Bernard CHAUBELL, avec l'aide d'un agent des services techniques.

- **Informations diverses :**

**Bourse au permis :** à ce jour, 2 jeunes ont déposés une demande auprès du CCAS.

**Association Izaute et Midour :** Anne-Marie SAINT PÉ informe que 86 nogaroliens bénéficient de l'aide à domicile et 34 usagers ont recours au portage de repas à domicile. Elle a, par ailleurs, le plaisir d'annoncer que 25.000,00 € de subvention seront versés par l'ARS au titre du Fonds de restructuration des services d'aide à domicile (FRSAAD) au bénéfice du Service de Soins et d'Aide à Domicile de l'association. Cela permettra d'avoir une année moins tendue financièrement que les années passées. Pour finir, elle indique que l'association recherche du personnel (au nombre de 2 personnes) pour le mois d'août (job étudiant,...).

**PASS EDF :** Madame la vice-présidente informe qu'une plateforme en ligne a été développée par EDF pour assister et simplifier la mission des travailleurs sociaux. Il s'agit d'un Portail d'Accès aux Services Solidarité (PASS). Les demandes des travailleurs sociaux ne peuvent plus se faire par fax et désormais il faudra passer par cette nouvelle plateforme d'échanges avec les conseillers solidarité d'EDF.

**Secours Populaire :** Maryse HUGUES demande à la commune la possibilité d'installation d'un chauffage pour l'hiver. Monsieur le président prend acte de la demande pour qu'une suite favorable soit donnée.

La prochaine réunion du CCAS aura lieu fin novembre, voire en décembre 2016.

La séance est levée à 19h00.

Le secrétaire de séance  
Marie-France SANTOS

Pour extrait certifié conforme  
NOGARO, le 21 juillet 2016  
Le président  
Christian PEYRET